**ÉpistÉmologie linguistique de la causalitÉ**

Pierre FRATH (Université de Reims Champagne-Ardenne, Université Paris - Sorbonne)

**Introduction.**

La notion de cause semble généralement acceptée comme une sorte d’évidence qui s’exprime dans la langue, soit explicitement, comme dans *Je prends un parapluie parce qu’il pleut* ou *Max a causé**la chute de Paul*, soit implicitement comme dans *L’exposition Picasso suscita l’intérêt du public* ou *Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations*, voire *Il est mort de honte* ou *L’odeur de la mer*. Dans ces deux derniers exemples, la causalité n’a pas de réalité lexicale, mais on admet qu’elle est présente au niveau sémantique. On parle alors parfois de « signe zéro de la cause ».

Cet article se développera en trois parties. La première sera consacrée à une approche de la cause que nous qualifions d’ontologique, et que nous examinerons à partir des travaux de Leonard Talmy. Dans la seconde, nous tenterons de formuler une conception de la cause plus linguistique et plus anthropologique, illustrée dans le chapitre trois à l’ide de données recueillies dans un corpus de textes littéraires. La conclusion sera l’occasion de formuler une synthèse sur la notion de causalité.

**1. Une conception ontologique de la causalité.**

La causalité est tout à fait observable dans la langue. En première approche, on la distingue très clairement dans un grand nombre d’énoncés dans lesquels la survenue de certains évènements est attribuée à des événements antérieurs ou à des facteurs agissant de quelque manière. Dans un de nos exemples ci-dessus, c’est l’événement « il pleut » qui produit l’événement « j’ai pris un parapluie » ; dans un autre, l’événement « il est mort » est lié à un état intérieur nommé « honte ».

Cette réalité linguistique, on la considère tout naturellement comme une conséquence de l’existence de la cause dans le monde réel et dans celui des concepts. La pluie qui tombe et le fait de prendre un parapluie sont des événements réels, et si nous comprenons le lien causal qui les relie, c’est bien qu’ils ont un pendant conceptuel dans nos esprits. Pour la plupart des auteurs, les trois types d’existence, linguistique, réel et conceptuel sont intimement liés dans une sorte d’ontologie intriquée. C’est tout à fait le cas chez Leonard Talmy, comme on va le voir maintenant en étudiant sa conception de la causalité dans *Toward a cognitive semantics* (2000). Les passages suivants sont extraits du chapitre 8, « The Semantics of Causation ».

« Although English is the main language tapped for examples, the semantic elements and situations dealt with are taken to be fundamental, figuring in the semantic basis of all languages – that is, taken to constitute a part of a universal semantic organization, deeper than those respects in which individual languages differ from each other ».

La causalité est ainsi un élément dans une « organisation sémantique universelle » qui constitue le fondement de toutes les langues[[1]](#footnote-1). Talmy la subdivise en « situations sémantiques causatives », chacune liée à une structure syntaxique :

« With this study broadly located within the framework of generative semantics and syntax, for each type of causative semantic situation I propose an underlying syntactic structure and subsequent derivation to provide a compact formulation in which a situation’s semantic components and their interrelations are explicitly indicated… »

Il poursuit en donnant une liste de « situations sémantiques causatives », dont voici quelques exemples :

* Autonomous event : The vase broke
* Basic causation : The vase broke as a result of a ball rolling into it
* Event causation : A ball’s rolling into it broke the vase
* Instrument causation : A ball broke the vase by rolling into it
* Onset causation : I pushed the box across the ice of the frozen pond

(I set it in motion and stayed put)

* Extended causation: I pushed the box across the ice of the frozen pond

(I set it in motion, going along with it)

* Enabling causation: I emptied he tub by pulling the plug
* Agent causation: I broke the vase by rolling a ball into it

(with intended outcome)

* Author causation: I broke the vase by rolling a ball into it

(with unintended outcome).

I mislaid the pen somewhere in the kitchen

* « Undergoer » self-agentive causation :

I lost the pen somewhere in the kitchen

* Chain of agency : The king sent for his pipe

(2-member chain of agency)

The king sent for his daughter to come

(3-member chain of agency)

The king had his daughter sent for

(4-member chain of agency)

* Etc.

Talmy examine ensuite des phrases comme :

- I helped the water flow out of the tank by enlarging the hole

Il y distingue deux types de causes, une ancrée dans le monde réel (l’eau coule de toute façon en raison de causes physiques comme la gravité), et l’autre due à un agent humain qui augmente le débit en agrandissant le trou d’écoulement. Il précise que les causes réelles doivent être exclues de la notion de sémantique causale (« [They] must be excluded from the semantic causative notion », p. 478). Une phrase comme *Water poured from the tank* est alors considérée, non comme une phrase causative, mais comme un événement autonome (*automous event*, voir au début de la liste des « situations sémantiques causatives » ci-dessus). Cependant la causalité physique est réintégrée dans la théorie par le truchement du concept :

« The aim of the present study is to investigate the characteristics of this *semantic* causation and non-causation, where « semantic » refers to the organization of notions (including onesabout the physical world) in the mind pursuant to their expression by language (rather than, say, the organization of phenomena in the physical world)  ».

Pour Talmy donc, l’« organisation sémantique universelle » est une structure profonde ontologique qui comprend, outre la causalité, d’autres grandes notions qui permettent de comprendre le monde. Il ne les mentionne pas, mais on peut supposer qu’il s’agit de concepts comme la conséquence, le temps, l’espace, la qualité, etc. Nombre de théories linguistiques modernes reposent sur des ontologies plus ou moins explicites, plus ou moins structurées, qui admettent l’existence en soi d’entités sémantiques fondamentales et universelles[[2]](#footnote-2). Elles sont les héritières des ontologies que les philosophes proposent et discutent depuis l’Antiquité. Celle d’Aristote par exemple comprenait dix éléments, à savoir la Substance, la Qualité, la Quantité, la Relation, l’Action, la Passion, le Temps, le Lieu, la Position, l’Avoir.

Chez les Anciens, l’accent était mis sur l’*existence* *conjointe*, *réelle* *et* *conceptuelle* des entités ontologiques : « Le pensé et l’être sont une même chose », dit la déesse dans le *Poème* de Parménide[[3]](#footnote-3). Chez Descartes, nos concepts coïncident avec les choses du monde par la grâce de la volonté divine : la notion que je me fais de la cire correspond à la cire réelle parce que Dieu est bon et qu’il ne me trompe pas en plaçant en moi des concepts qui n’auraient pas de correspondants dans le réel[[4]](#footnote-4). De là il n’y a qu’un pas pour considérer que les concepts sont premiers parce que sans eux l’Être n’est pas accessible. C’est l’idée exprimée dans l’adage médiéval « Vox significat rem mediantibus conceptibus » (la parole signifie la chose par le moyen du concept), reprise au XXe siècle par Ogden et Richards (1923) dans leur célèbre triangle sémiotique, et par nombre de théories linguistiques depuis.

**Difficultés de la conception ontologique.**

Que reprocher à cette conception ontologique ? se demande peut-être le lecteur. Deux choses essentiellement, d’ailleurs liées : le côté hypothétique des entités causales posées, et leur mode d’action incompréhensible. Reprenons les exemples du début.

1) Je prends un parapluie parce qu’il pleut.

2) Max a causéla chute de Paul.

3) L’exposition Picasso suscita l’intérêt du public.

4) Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations.

5) Il est mort de honte.

6) L’odeur de la mer.

En 1, le locuteur conjoint explicitement deux propositions à l’aide de la conjonction de subordination *parce que*. Il aurait cependant pu s’en passer et dire *Il pleut, je prends un parapluie,* ou bien *Je prends un parapluie, il pleut.* Les phrases 5 et 6 sont dans le même cas : elles ne présentent pas de signe causal. Quel est alors le mode d’action de la causalité sur la phrase et sur notre entendement ? Si l’interlocuteur comprend une phrase comme étant causale, il faut bien que la cause se transmette de quelque manière. C’est là qu’intervient le *deus ex-machina* du « signe zéro de la cause », qui agit comme une sorte d’entité suprasegmentale qui se rajoute au message pour marquer la cause. Mais comment et pourquoi une telle entité causale se rajouterait-elle à l’énoncé, et comment agirait-elle sur l’interlocuteur sachant qu’elle n’a pas de forme linguistique ?

Une réponse serait d’admettre que la conjonction *parce que* est sous-entendue, mais ce ne serait qu’une variante de la précédente. Une autre encore serait de poser le contexte comme donnant sa valeur causale à la phrase, mais une telle explication est bien trop forte et elle ne dit rien sur le mode d’action du contexte.

Dans les exemples 2, 3 et 4, la notion de cause est portée par les verbes *causer, susciter* et *provoquer*. Mais là aussi, s’agit-il de l’ajout d’un élément causal à un ensemble de caractéristiques sémantiques qui constitueraient le sens non-causal de ces verbes ? Faut-il admettre que l’ensemble du sens lexical est constitué d’entités ontologiques ? Ces conceptions reposent *in fine* sur l’hypothèse de l’existence d’universaux dont des regroupements viennent s’incarner dans les mots et leur donner leurs sens. Ainsi, *causer, susciter* et *provoquer* recevraient leur sens causal d’un universel de cause[[5]](#footnote-5), et les différences entre ces verbes seraient dues à d’autres universaux qui agiraient différentiellement en eux.

Quand à l’exemple 5, *l’odeur de la mer*, le moins qu’on puisse dire est que la notion de causalité ne s’y impose pas avec force. Elle existe cependant, et nous essaierons d’en rendre compte dans la suite de notre texte.

L’approche décrite ici à grands traits présente, on l’a vu, de nombreuses difficultés épistémologiques. Il temps maintenant de proposer une alternative moins ontologique, mais plus anthropologique et plus linguistique.

**2. Vers une approche anthropologique et linguistique de la causalité.**

***Nature de la causalité.***

Mais d’abord, qu’est-ce que la causalité ? Pour nombre d’auteurs, elle ne va pas de soi. Hume par exemple pensait qu’« il n’y a pas d’objet qui implique l’existence d’un autre objet, si nous les considérons en eux-mêmes »[[6]](#footnote-6). Les vues de Schopenhauer sont encore plus radicales :

7) « … l’insuffisance du naturalisme éclate […] dans ce fait que l'explication physique voit la raison du fait particulier dans sa cause, mais que la série de ces causes […] se poursuit dans une régression à l’infini, de sorte qu’aucune chose n’a pu être la première de manière absolue. Ensuite l’action de cette cause est ramenée à une loi naturelle, et celle-ci à une force naturelle, laquelle demeure absolument sans explication »[[7]](#footnote-7).

Si ces auteurs ont raison, il ne semble pas possible d’affirmer sans autre forme de procès que la causalité soit une propriété du monde. Il faut alors plutôt la considérer comme un point de vue humain sur les objets dont nous parlons, sans existence ontologique propre autre que linguistique et culturelle[[8]](#footnote-8).

La notion-clé qui permettra d’avancer dans la réflexion est fournie par Hume, à savoir celle d’*objet* *considéré en lui-même*, c’est-à-dire *séparé* de son environnement. La séparation est le fait de la *dénomination référentielle*, une entité linguistique lexicalisée qui va maintenant être étudiée[[9]](#footnote-9).

***Dénominations référentielles et conception anthropologique de la langue.***

Notre monde est peuplé d’entités prédécoupées et déjà dénommées. « Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde », dit Wittgenstein[[10]](#footnote-10). Ce qui n’est pas nommé n’existe pas *pour nous*, même s’il est possible, et même très probable, qu’il existe des choses non nommées sans que nous le sachions. Avant que le biologiste ait nommé la bactérie qu’il vient d’apercevoir dans son microscope, il ne peut en parler et elle ne peut entrer dans la langue : elle n’existe pas *pour nous*. Lorsque l’acte néologique a été accompli et que la bactérie a été portée sur les fonts baptismaux, elle existe *pour nous* ; elle peut alors vivre une vie linguistique et culturelle, et sa dénomination pourra agréger autour d’elle un corpus d’usages divers et variés qui contiendra, à terme, à la fois les connaissances que nous en avons et la phraséologie utilisée pour les dire. D’une manière générale, la langue nous dit *ce qui existe* *pour nous*, les membres de telle(s) ou telle(s) communauté(s) linguistique(s), et *comment en parler*.

Lorsque nous apprenons le nom d’un objet, nous découvrons donc quatre choses :

a) que cet objet existe *pour nous*

b) qu’il se distingue du reste de son environnement et jouit d’une existence *séparée*

c) que des *connaissances discursives* lui sont associées et sont disponibles dans la conversation, dans des ouvrages de référence ou sur Internet

d) comment en parler.

Le sens lexical, c’est alors la sédimentation des usages auxquels les locuteurs ont été exposés, ce qui explique les différences interpersonnelles. Quant à la grammaire, elle est la généralisation conventionnelle, raisonnée et normée des concaténations d’usages dénominatifs qui constituent les phrases, dont les différentes parties ne peuvent être placées dans n’importe quel ordre. La grammaire n’a ainsi qu’un pouvoir *régulateur* sur le discours, nullement une capacité *générative*. La grammaire est usage. La langue est avant tout une entité anthropologique qui nous relie les uns aux autres, et son existence individuelle en nous est la conséquence de son existence en dehors de nous. La quête des universaux est dès lors inutile : l’intercompréhension est *donnée* par une langue préexistante, référentielle et déjà structurée que nous apprenons dans l’enfance. La langue nous vient des autres.

**3. Étude de la causalité en corpus.**

Puisque la langue nous vient des autres, le discours est une source légitime d’observations. Nous procédons maintenant à l’analyse des mots de la causalité de nos exemples dans un corpus de textes littéraires.

***« Parce que »***

En parlant des objets dénommés, nous les extrayons donc de notre monde nommé accompagnés d’un ensemble de connaissances portées par les corpus qui les accompagnent, lesquels correspondent peu ou prou à notre expérience des choses telles qu’elle s’est accumulée dans la langue et transmise au fil des générations. Ainsi la pluie est-elle un phénomène que nous comprenons grâce à nos connaissances. Nous savons qu’elle est vitale mais elle nous est malgré tout désagréable quand nous y sommes exposés, et nous cherchons à nous en protéger, souvent à l’aide d’un parapluie. Tout cela, et d’autres choses encore, fait partie du corpus qui accompagne la dénomination de *pluie*. C’est pourquoi nous ne sommes pas obligés de préciser la cause dans *Je prends un parapluie, il pleut* (qui semble être l’énoncé normal), et même que *Je prends un parapluie* ou *Il pleut* tout court suggèrent la présence de l’autre élément. On peut même penser que *Je prends un parapluie parce qu’il pleut* enfonce des portes ouvertes, et que l’usage de *parce que* dans ce cas sert à mettre en avant le côté évident de la raison pour laquelle je prends un parapluie, peut-être de manière un peu moqueuse. Avant de sortir sous une pluie battante, il serait possible de dire en accentuant *parce que* « Oui, tu vois, je prends un parapluie parce qu’il pleut », ou même, au second degré, « Oui, je prends un parapluie parce qu’il fait beau, comme tu vois »[[11]](#footnote-11).

Notre hypothèse est donc que *parce que* s’emploie plutôt discursivement pour conjoindre des éléments dans une relation causale qui sans la conjonction n’existerait pas. Nous avons examiné une grande partie des 199 occurrences de *parce que* dans le roman de Marcel Proust,*Du côté de chez Swann*, et en voici trois exemples :

8) M. Swann, qui, en dehors de quelques étrangers de passage, était à peu près la seule personne qui vînt chez nous à Combray, quelquefois pour dîner en voisin (plus rarement depuis qu'il avait fait ce mauvais mariage, parce que mes parents ne voulaient pas recevoir sa femme), quelquefois après le dîner, à l'improviste.

9) « Etes-vous seulement connaisseur? Je vous demande cela dans votre intérêt, parce que vous devez vous faire repasser des croûtes par les marchands », lui disait ma grand-tante ;

10) Mais avant de m'ensevelir dans le lit de fer qu'on avait ajouté dans la chambre parce que j’avais trop chaud l’été sous les courtines de reps du grand lit, j’eus un mouvement de révolte, je voulus essayer d’une ruse de condamné.

Nous acceptons facilement que quelqu’un rende visite à des amis plus rarement parce que son épouse n’y est pas la bienvenue, qu’on puisse exprimer un doute quant à l’expertise en peinture de quelqu’un, ou qu’un lit en fer puisse être plus « frais » qu’un lit à baldaquin. Mais nous n’aurions pas considéré ces éléments en eux-mêmes ni établi de lien causal entre eux, si l’auteur ne les avait pas extraits de l’univers du narrateur, qui est aussi le nôtre en vertu de la langue que nous partageons, et reliés avec *parce que*. Nous sommes ici en présence d’une relation causale explicite.

***« Mort de honte »***

Le cas de *Il est mort de honte* est assez différent. Il ne s’agit pas ici de deux éléments reliés par un lien explicite, mais d’une seule unité phraséologique. Voici les quatre occurrences de *mort de honte* repérées dans un corpus de textes littéraires.

11) Je fus obligé, pour sortir, d’endosser une de ses redingotes, qui me tombait jusqu’aux talons et me donnait l’air d'un musicien piémontais ; il ne me manquait qu’une harpe. Quelques mois auparavant, si j’avais dû courir les rues dans un pareil accoutrement, je serais mort de honte ; mais, pour l’heure, j’avais bien d'autres hontes à fouetter, et les yeux des femmes pouvaient rire sur mon passage, ce n’était plus la même chose que du temps de mes caoutchoucs...

12) Et moi ! je n’ose pas seulement te serrer la main ! Dans le bois, quand mon fils dormait, et que tu dormais aussi, j'ai failli t’embrasser tout doucement. Mais je serais mort de honteplutôt que de te le demander et j’ai autant souffert dans cette nuit-là qu’un homme qui brûlerait à petit feu.

13) Son grand tourment était de ne s’être pas confiée à Hubertine. Si elle avait pu l’interroger, celle-ci, d’un mot sans doute, lui aurait révélé le mystère. Puis, il lui semblait que parler seulement à quelqu’un de son mal, l’aurait guérie. Mais le secret était devenu trop gros, elle serait morte de honte.

14) Caroline Héquet, née à Bordeaux, d’un petit employé mort de honte, avait la bonne chance de posséder pour mère une femme de tête, qui, après l’avoir maudite, s’était remise avec elle, au bout d’un an de réflexion, voulant au moins lui sauver une fortune ; la fille, âgée de vingt-cinq ans, très froide, passait pour une des plus belles femmes qu’on pût avoir à un prix qui ne variait pas.

Dans trois cas sur quatre, la personne dont il est question n’est pas décédée : la mort est simplement une conséquence hypothétique envisagée de manière hyperbolique par rapport à tel ou tel événement. D’ailleurs, le verbe *être* est au conditionnel. Quant au dernier exemple, on apprend que le père de la jeune prostituée a été durement affecté, mais on ne sait pas s’il est effectivement mort, et si oui, si la honte est seule responsable, ou bien si elle n’a fait que contribuer à un mauvais état de santé général.

L’expression *mort de honte* est ainsi une unité phraséologique lexicalisée signifiant *durement* *affecté par une très grande honte*. Il semble difficile de la segmenter en deux parties, dont l’une (*la honte*) serait la cause de l’autre (*la mort*). Elle constitue un tout.

***« Causer »***

Voici les huit occurrences de *causer* relevés dans le roman de Proust :

15) Je ne croyais pas ainsi causer d’ennuis à mon oncle.

- … la joie qu'elle ne doutait pas que ses paroles allaient causer à ma tante,

-… l’indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui causer

-… puisque devenu le corps de celle qu’il aimait, il serait désormais le seul qui fût capable de lui causer des joies et des tourments.

-il bénissait Odette de lui permettre ces visites quotidiennes, dont il sentait qu’elles ne devaient pas lui causer à elle une bien grande joie,

-… lui donnait la même sensation d’étouffement que peut causer aujourd’hui à des gens habitués à vingt ans d’électricité‚ l’odeur d'une lampe qui charbonne ou d’une veilleuse qui file.

-… l’échelle des plaisirs qu’elle pouvait lui causer

-… mais sans lui causer de trop vives souffrances.

Ce qui est causé, c’est un état psychologique agréable (joie, plaisir) ou désagréable (indignation, tourments, sensation d’étouffement, souffrances). Le premier exemple est une exception : les *ennuis* causés ont aussi un côté objectif. Pour savoir si l’emploi de *causer* par Proust est spécifique à cet auteur, nous avons examiné les différentes formes du participe passé *causé* et les 340 occurrences de *causer* qui apparaissent dans notre corpus littéraire, parmi lesquelles seuls une quarantaine n’ont pas le sens de *parler, bavarder*. L’usage de Proust est largement confirmé : ce sont des états mentaux qui sont causés dans presque tous les cas, avec quelques occurrences de mots qui, comme *ennuis*, se caractérisent par un double aspect, réel et psychologique : *malheurs*, *maux*, *désastres*, *défaillances*. Il faut y ajouter quelques éléments matériels, à savoir le *tapage*:

16) L’affaire Blaireau commençait à causerun grand tapage dans Montpaillard, et les *calus*:

- On était tenté de regarder aux mains de ce drôle pour voir s’il ne s'y trouvait pas des calus causés par le maniement de la rame,

A cette liste, il faut ajouter la *mort*, qui apparaît plusieurs fois, et les *pertes humaines*:

17) - Sa dernière erreur avait été de mourir après dix ans de ménage, et de causer ainsi la mort du marchand de draps, qui ne put lui survivre.

- Les balles sifflaient au-dessus de la Moselle, sans causer de pertes ni d’un côté ni de l’autre.

Les éléments à l’origine des états psychologiques causés sont des personnes ou des paroles généralement, des objets dans d’autres cas (une lampe, des rames, des balles, …), ou des événements (l’odeur d’une lampe qui charbonne). L’usage de *causer* est ainsi fortement encadré par sa phraséologie : le type des choses causantes et des choses causées est très restreint. En particulier, notre phrase d’exemple *Max a causé la chute Paul*, ne semble pas correspondre à l’usage habituel de ce verbe. Si le sujet est bien humain (*Max*), la chute de Paul ne fait pas partie du type de choses communément causées. Le verbe *causer* ne peut pas être considéré comme un opérateur de causalité à caractère général.

***« Susciter »***

Voici les quinze occurrences des diverses formes du verbe *susciter* qui apparaissent dans notre corpus de textes littéraires.

18) Que de souvenirs, à votre insu, vous suscitiez en moi, quand vous prononciez le nom de ce lieu, en croyant me l’apprendre !

- … tout cela n’était peut-être qu’un songe suscité après coup dans mon imagination attendrie par les récits qu’on me faisait journellement.

- Et puis ce contentement futile se mêlait vite de remords, d’inquiets scrupules suscités à l’idées de Mme Couaen, d’excuses secrètes et de petits accommodements de conscience…

- Si la pureté commence et ne suscite pas la charité, elle ne reste pas pureté longtemps, elle devient terne et sordide.

- Il montrait, dans tous les pays et dans tous les temps, un goût frénétique pour toutes les substances, même dangereuses, qui, en exaltant sa personnalité, pouvaient susciter un instant à ses yeux ce paradis d’occasion, objet de tous ses désirs

- Susciter une méchante affaire, à la bonne heure ; et pendant la fermentation, calomnier à dire d’experts

- Depuis sa brouille avec le Bonheur des Dames, ce dernier rêvait de susciter au colosse des concurrences

- … Martin Latouche, dont la réception avait pourtant suscité la plus extrême curiosité.

- Alors Juda dit à Onan : Va vers la femme de ton frère, prends-la, comme beau-frère, et suscite une postérité à ton frère.

- Dans cette courte résurrection de Rome antique suscitée par les Français

- Une erreur fort commune est de croire que la morphine suscite des rêves, procure des visions.

- Leurs démarches, également infatigables bien qu’elles fussent suscitées par des motifs bien différents, étaient restées sans résultat.

- Ce qui ennuyait le plus Gregor c’était la crainte du bruit retentissant que cela produirait immanquablement et qui sans doute susciterait, de l’autre côté de toutes les portes, sinon l'effroi, du moins des inquiétudes.

- … elle me donna beaucoup de pain et de vin, et elle me couvrit de vêtements divins, et elle me suscita un vent propice et doux.

- N’es-tu qu’une Image que l’illustre Perséphonéia suscite afin que je gémisse davantage ?

Les entités suscitées sont surtout des représentations et des activités mentales : des souvenirs, un songe, des remords, des scrupules, des excuses secrètes, des accommodements de conscience, de la charité, un paradis d’occasion, de la curiosité, une courte résurrection de Rome, de l’effroi, des inquiétudes, une image. D’autres objets peuvent être suscités également : une méchante affaire, des concurrences, une postérité, des démarches, un vent propice et doux.

Toutes les occurrences de *causer* ci-dessus pourraient être remplacées par *susciter*, au prix parfois de légers aménagements syntaxiques :

19) - Je ne croyais pas ainsi causer d’ennuis à mon oncle.

- Je ne croyais pas ainsi susciter d’ennuis à mon oncle.

- … l’échelle des plaisirs qu’elle pouvait lui causer

- … l’échelle des plaisirs qu’elle pouvait susciter en lui

On perçoit une légère différence de sens. Il semble que *susciter* possède un aspect *ex nihilo*: on a l’impression que la chose *suscitée* apparait en raison d’une cause moins marquée avec qu’avec *causer*:

20) - Une erreur fort commune est de croire que la morphine suscite des rêves

- Une erreur fort commune est de croire que la morphine cause des rêves

- … tout cela n’était peut-être qu’un songe suscité après coup dans mon imagination

- … tout cela n’était peut-être qu’un songe causé après coup dans mon imagination

*Susciter* suggère ainsi l’apparition soudaine d’une représentation mentale qui vient habiter l’esprit et dont la cause, si elle existe, n’est que faiblement active. Ce verbe n’est pas non plus un opérateur de cause général.

***« Provoquer »***

Parmi les douze occurrences des diverses formes du verbe *provoquer* dans le roman de Proust, huit possèdent le sens causal de notre phrase d’exemple, *Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations,* les quatre autres présentant celui de provocation.

21) … de cet émoi nouveau qui me les faisait seulement paraître plus désirables parce que je croyais que c’était eux qui le provoquaient

-… j’obtenais qu’on tirât un peu de pain des provisions du goûter ; j’en jetais dans la Vivonne des boulettes qui semblaient suffire pour y provoquer un phénomène de sursaturation, car l’eau se solidifiait aussitôt autour d’elles en grappes ovoïdes de têtards inanitiés qu’elle tenait sans doute jusque-là en dissolution, invisibles, tout près d'être en voie de cristallisation.

- Peut-être sentait-elle qu’il ne pourrait pas y réussir, et même craignait-elle que rien qu’en parlant d’elle il ne provoquât des révélations qu’elle redoutait.

- Sauf au moment où il avait dit : « plus fort que La Ronde », blasphème qui avait provoqué une protestation de Mme Verdurin qui tenait La Ronde pour le plus grand chef-d’oeuvre de l'univers avec la Neuvième et la Samothrace

- … à provoquer chez Swann cette ivresse où il s’attendrissait sur leur magnanimité

- Et il s’était si bien dédoublé‚ que l’attente de l’instant imminent où il allait se retrouver en face d’elle le secoua d’un de ces sanglots qu’un beau vers ou une triste nouvelle provoquent en nous, non pas quand nous sommes seuls, mais si nous les apprenons à des amis en qui nous nous apercevons comme un autre dont l’émotion probable les attendrit.

- … des péripéties qui, par leur enchaînement logique, amèneraient à point nommé‚ dans le sommeil de Swann le personnage nécessaire pour recevoir son amour ou provoquer son réveil.

- Puis il arriva qu’une simple variation atmosphérique suffit à provoquer en moi cette modulation sans qu’il y eût besoin d’attendre le retour d’une saison.

Chez Proust, peuvent être provoqués des états mentaux (un émoi, ivresse, un sanglot, le réveil, une modulation), des paroles (des révélations, une protestation), et un phénomène (de sursaturation). Cette diversité dans les choses provoquées apparaît également dans notre corpus de textes littéraires, parmi lesquelles des attroupements, des vomissements, l’abandon, une explication, des extases, la mélancolie, une crise dangereuse, etc. Les sujets « provoquants » sont également très variés. La phraséologie de *provoquer* semble ainsi moins contrainte et plus ouverte que celle des verbes *causer* et *susciter*. Ce verbe est-il un opérateur de cause général pour autant ?

***« Odeur de la mer »***

Voici les trois occurrences de *odeur de la mer* dans notre corpus :

22) - et pendant qu’on écrase en marchant la paille vide du blé battu, l’odeur de la mer se mêle au parfum chaud de la moisson et des étables endormies,

- Autour de lui, les phoques sans pieds de la belle Halosydnè, sortant aussi de la blanche mer, s’endorment, innombrables, exhalant l’âcre odeur de la mer profonde.

- L’oreille encore pleine des applaudissements tarasconnais, grisé par la lumière du ciel, l’odeur de la mer, Tartarin rayonnant marchait ses fusils sur l'épaule, la tête haute, regardant de tous ses yeux ce merveilleux port de Marseille qu’il voyait pour la première fois, et qui l’éblouissait...

Des expressions comme *odeur de la mer* ou *bruit du moteur* peuvent certes être glosées *par l’odeur produite par la mer* ou *le bruit généré par le moteur*, c’est-à-dire des tournures qui font apparaître une valeur causale. Mais il s’agit alors de syntagmes discursifs. *Odeur de la mer* est une dénomination ; elle forme un tout qui dénomme un type d’odeur. Elle est proche en cela de *mort de honte*. Remplacée par *odeur produite par la mer*, elle ne concerne qu’une odeur produite *hic et nunc*, sans valeur catégorielle.

**Conclusion : épistémologie linguistique de la causalité.**

Quelle idée pouvons-nous nous faire de la cause à l’issue de notre propos ? L’examen des occurrences en corpus de nos exemples montre que chacun d’eux existe dans la langue avec ses corpus d’usages qui en délimitent le sens et une phraséologie-type. *Parce que* relie des événements isolés identifiés par la langue dans une relation causale discursive. Les verbes *causer, susciter* et *provoquer* font de même avec certains types d’éléments dénommés, mais leurs sens ne se recouvrent pas et ils ne sont pas interchangeables. *Mort de honte* est une unité phraséologique lexicalisée qui n’implique pas le décès de la personne dont on parle ; elle est ainsi exempte de causalité en soi, même si on peut l’identifier au prix d’un effort. Même chose pour *odeur de la mer*, une dénomination lexicalisée qui réfère catégoriellement à une sorte d’odeur.

La question de la cause ne peut se comprendre en-dehors d’une conception plus générale de la langue, et donc de la pensée. Lorsque nous parlons, nous ne traduisons pas des pensées en langue. Nous donnons corps à une intention évanescente à l’aide des éléments linguistiques que nous avons l’habitude d’utiliser dans tels ou tels cas, dans tels ou tels « jeux de langage », en termes wittgensteiniens. Nos énoncés et nos pensées sont souvent repris à partir du stock en usage courant dans notre communauté et ils ne nous demandent aucun effort. Mais comme la phraséologie des dénominations n’est pas absolument contraignante, nous pouvons aussi dire des choses neuves et créatives.

Il a souvent été dit que la langue est la substance de la pensée. Elle est avant tout une pratique. C’est elle qui génère les pensées ; c’est son usage qui nous donne l’habitude de voir les choses de telle ou telle manière, qui nous indique l’existant et comment en parler. Après avoir acquis une certaine expérience linguistique, nous sommes en mesure de noter des ressemblances et des régularités dans le discours, tant au niveau de la forme linguistique qu’à celui de la référence. Nous remarquons par exemple que certains éléments dénommés se produisent avant ou après d’autres, que d’autres sont sans rapport entre eux, que certains objets dénommés ont une substance matérielle et d’autres non. Etc. Bref, nous développons une capacité **métalinguistique**.

Nous apprenons notamment que certains événements sont considérés comme étant à l’origine de certains autres, dans une relation appelée *cause*, qui existe alors *pour nous*, comme toutes les autres choses dénommées. La raison en est une caractéristique de la dénomination que nous avons appelée sa *puissance démiurgique*[[12]](#footnote-12). La dénomination joue un rôle ontologique fondamental, ainsi qu’il a été vu plus haut, en indiquant aux locuteurs l’existence *séparée* des éléments de notre expérience collective. Nommer la cause, c’est ainsi la faire exister.

Et cette existence est éminemment métalinguistique et culturelle. Dans son livre sur la pensée chinoise, François Jullien cerne une notion appelée *shi* en chinois, traduite tantôt par *situation*, tantôt par *évolution* ou *condition*. Il propose le terme de *propension*, qui dit bien ce que les Chinois entendent, selon lui, par *causalité*, une notion qui ne s’est pas développée en Chine. Il cherche à comprendre pourquoi

« un autre [possible] a prévalu, qui n’a pas cherché à expliquer le monde, à répondre à son grand pourquoi, mais s’est attaché à en déceler finement les moindres propensions pour en épouser les infléchissements et pouvoir ainsi entrer en phase avec son « fonctionnement » : se détournant de ce fait aussi bien de ce que nous appelons la physique que la métaphysique ; n’ayant besoin ni de poser Dieu, comme « cause » du monde, ni non plus de penser la Liberté, comme « cause » de la volonté du sujet » (Jullien 2015 : 15)

Si la causalité est perçue autrement dans certaines cultures, c’est bien qu’elle n’a rien d’universel, ni dans le réel, ni au niveau des concepts, ni même au niveau linguistique. Nous ne cherchons pas à exprimer la cause ou quelqu’autre concept dans nos énoncés : nous utilisons la langue telle qu’elle se présente à nous. Les notions peuvent ensuite en être extraites grâce à un effort métalinguistique. Si on peut percevoir une notion de cause dans *mort de honte* ou *odeur de la mer*, c’est parce que notre tradition métalinguistique lui a donnée une existence dénommée, que nous pouvons ensuite détecter au prix d’un effort. Ceci ne veut pas dire qu’elle existe en soi.

**Bibliographie**

Cruse, A., *Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*, 2000, Oxford Linguistics.

Descartes, R., *Méditations métaphysiques*. Traduit du latin par Michelle Beyssade, 1990, Le Livre de Poche, 1re publication, Paris, 1641.

Frath, P., « La conscience dans la théorie linguistique » in *Reference, Consciousness and the Speaking Subject,* Coord. P. Frath, V. Bourdier, E. Hilgert, K. Bréhaux & J. Dunphy-Blomfield, 2011, Reims, Editions et Presses Universitaires de Reims, pp. 25-40.

Frath, P., « La conception de la dénomination chez Georges Kleiber » in *Res-per-nomen IV : Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber,* Coord. Hilgert, E., Palma, S., Daval, R., Frath, P., 2014, Reims, Editions et Presses Universitaires de Reims, pp. 19-34.

Frath, P., 2016a, « Dénomination référentielle, désignation, nomination », *Langue Française*, à paraître.

Frath, P., 2016b, « Référence et dénomination de l’être et du non-être », in *Res-per-nomen V : Négation et référence,* Coord. E. Hilgert, S. Palma, R. Daval, P. Frath, 2016, Reims, Editions et Presses Universitaires de Reims, à paraître.

Kleiber, G., « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 2001, N°36, Montpellier, Université de Montpelier III, pp. 21-41.

# Kleiber, G., « Sur la sémantique de la dénomination », *Verbum*, 2003, t. XXV, N° 1, pp. 97-106.

Pustejovsky, J., **«**The Challenge of Generative Lexicon: Semantics as the Interface**»** in *Proceedings of the First International Workshop on Generative Approaches to the Lexicon,* P. Bouillon and K. Kanzaki eds., 2001, Geneva, University of Geneva, pp. 1-16.

Russell, B., *History of Western Philosophy and its connection with Political and Social Circumstances from the Earliest Times to the Present Day*, 1946, London, Routledge.

Schopenhauer, A., *Sur le besoin métaphysique de l’humanité*. Traduit de l’allemand par Auguste Burdeau, 2010, Paris, Mille et une nuits.

Talmy, L., *Toward a Cognitive Semantics,* vol.1, 2000,Cambridge, MA, MIT Press.

Tannery, P., « Le Poème de Parménide », extrait de *Pour l'histoire de la science hellène, de Thalès à Empédocle*, 1887, http://philoctetes.free.fr/uniparmenide.htm.

Wittgenstein, L., *Tractatus logico-philosophicus* suivi d’*Investigations philosophiques*. Traduit de l’allemand par Pierre Klossowski, 1961, Paris, Gallimard.

1. C’est pourquoi, selon Talmy, les exemples en une seule langue, l’anglais, ont une portée générale. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir par exemple Pustejovsky 1993, 2001, Cruse 2000, etc. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Le poème de Parménide, II et III* (Tannery 1887) [↑](#footnote-ref-3)
4. Descartes 1641, 1990, *Méditations II et III*. [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir à ce sujet le texte d’Igor Mel’čuk dans cet ouvrage, où il fait référence à une sorte de « quark » de la causalité qui s’incarnerait dans les expressions causales. [↑](#footnote-ref-5)
6. Cité dans Bertrand Russell, *History of Western Philosophy and its connection with Political and Social Circumstances from the Earliest Times to the Present Day,* 1946, London, Routledge, p. 639 (notre traduction). [↑](#footnote-ref-6)
7. Schopenhauer 2010: 42. [↑](#footnote-ref-7)
8. D’ailleurs, cette conclusion n’est pas contredite par la physique moderne, qui a été amenée à réviser la notion classique du déterminisme. Les théorèmes d’incertitude de Heisenberg ont montré l’importance fondamentale de l’observateur dans les liens établis entre deux phénomènes. [↑](#footnote-ref-8)
9. On doit cette notion à Georges Kleiber. Voir par exemple Kleiber 2001 et 2003. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Tractatus logico-philosophicus,* § 5.6 SOURCE [↑](#footnote-ref-10)
11. On peine à imaginer comment une conception ontologique de la langue pourrait rendre compte de cela. [↑](#footnote-ref-11)
12. Voir Frath 2011, 2014, 2016a, 2016b, entre autres. [↑](#footnote-ref-12)